

Le Magasin - Centre national d'art contemporain recrute sa directrice ou son directeur

LE MAGASIN CNAC

Situé à Grenoble, au cœur des Alpes, dans l'ancienne halle industrielle des ateliers Bouchayer-Viallet, le Magasin – Centre national d'art contemporain (CNAC) est un lieu dédié à l'expérimentation, à la production et à la diffusion de l'art contemporain. Labellisé Centre d'art contemporain d'intérêt national (CACIN), le Magasin soutient la création contemporaine sous toutes ses formes, en favorisant la rencontre entre les artistes, les publics et les œuvres, à travers des expositions, des résidences, des programmes de recherche et de formation, ainsi que des actions de médiation et de transmission.

Fondé en 1986, le Magasin occupe un espace emblématique de 3 000 m² au sein d'un site patrimonial réhabilité, inscrit dans la dynamique urbaine et culturelle de Grenoble. Régi par un statut associatif (loi 1901), il s'attache à développer une programmation ambitieuse, articulant ancrage local, rayonnement national et ouverture internationale. Le Magasin est administré par un conseil d'administration composé des représentants de la Ville de Grenoble, du Département de l'Isère, de la Région Auvergne–Rhône-Alpes et de la DRAC Auvergne–Rhône-Alpes / DGCA – ministère de la Culture. Le Magasin est membre du réseau DCA – Association française de développement des centres d'art contemporain.

MISSIONS

Les missions d'intérêt général du Magasin CNAC sont régies par les textes réglementaires relatifs au label Centre d'art contemporain d'intérêt national (CACIN) : décret n°2017-432 du 28 mars 2017 et arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges.

Sous la gouvernance du Conseil d'administration de l'association, conformément à ses statuts, la directrice / le directeur assure la direction artistique et la direction générale du centre d'art. Ses missions comprennent notamment :

- Définir et mettre en œuvre un projet artistique et culturel prospectif, d'ambition nationale et internationale.
- Concevoir une programmation articulant expositions in situ, productions, résidences et actions de médiation.
- Définir les orientations en matière de médiation et de développement des publics dans le respect des droits culturels.
- Développer des partenariats diversifiés en région, en France et à l'international.
- Assurer la direction et l'encadrement de l'équipe et veiller à un dialogue social de qualité dans le respect des obligations légales de prévention et d'action en matière de lutte contre les VHSS et en termes de parité femmes-hommes ;.
- Garantir la gestion administrative et financière de l'association.
- Développer les ressources financières du centre d'art et favoriser le développement de

ressources propres.

- Veiller au respect des obligations sociales, légales et de sécurité.
- Se positionner comme acteur ressource auprès de la scène artistique régionale par une attention, une écoute et un dialogue avec les artistes du territoire, qu'ils soient jeunes diplômé·es ou confirmé·es dans leur parcours.
- Intégrer les enjeux de la transition écologique et de la responsabilité sociale, tant dans l'orientation du projet que dans ses modalités pratiques de mise en œuvre.

PROFIL RECHERCHÉ

- Formation supérieure (BAC+5) en histoire de l'art, arts visuels ou disciplines voisines.
- Expérience confirmée dans la direction d'établissement ou de projet culturel.
- Excellente connaissance de l'écosystème de la création artistique et des conditions d'exercice des professions dans le secteur des arts visuels
- Capacité à concevoir et conduire un projet artistique et culturel ambitieux.
- Maîtrise du pilotage budgétaire et partenarial, grande rigueur de gestion administrative et financière
- Maîtrise du droit des artistes-auteurs dans le champ des arts visuels
- Compétences avérées en management d'équipe et en dialogue institutionnel.
- Aptitude à la recherche de fonds privés et publics.
- Sens de l'intérêt général.
- Sensibilité aux enjeux du développement des territoires, de la démocratisation culturelle et environnementale ainsi que du développement des publics avec une attention particulière envers la jeunesse.
- Excellentes capacités rédactionnelles et relationnelles.
- Maîtrise du français et de l'anglais courant.
- Expérience internationale valorisée.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux temps : présélection des candidatures au regard du parcours et de la motivation, puis rédaction et présentation d'un avant-projet artistique et culturel (10 pages maximum) pour la période 2027–2029 en relation avec le cahier des missions et des charges du label CACIN ainsi qu'avec les attendus spécifiques du présent appel à candidatures. Les candidates et candidats présélectionnés auront à leur disposition un dossier regroupant les éléments administratifs de la structure.

COMPOSITION DU JURY

- La présidente et le bureau de l'association Magasin CNAC.
- Des représentant·es de la Direction générale de la création artistique Ministère de la Culture et de la DRAC Auvergne–Rhône-Alpes.
- Des représentant∙es de la Ville de Grenoble, du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Deux personnalités qualifiées, dont un e artiste et un e directeur rice de centre d'art contemporain d'intérêt national.

2

CALENDRIER

- Publication de l'annonce : 17 octobre 2025

- Date limite de dépôt des candidatures : 17 novembre 2025 à minuit (UTC+2 Paris)

- Résultats de la présélection mi-décembre 2025

- Remise des avant-projets : 15 février 2026 à minuit (UTC+2 Paris)

- Auditions finales : début mars 2026- Prise de fonction souhaitée : mai 2026

MODALITÉS DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature comprend : un curriculum vitae et une lettre de motivation exposant la conception du poste et les grandes lignes du projet envisagé. Les candidatures doivent être adressées avant le 17 novembre 2025 à minuit par courriel à <u>recrutement@magasin-cnac.org</u> à l'attention de la présidence avec l'objet : « Recrutement direction Magasin CNAC ».